



accident de travail et heures supplémentaire

Par **cedric25110**, le **23/11/2012 à 18:54**

Bonjours,

Voici mon problème. Je travail dans un entreprise avec un contrat de travail 35 h mais travaillant en 3x8 je fais 40 heures par semaine. Récemment j'ai été en accident de travail du lundi au jeudi et j'ai travailler 8h le vendredi et 7h le samedi matin la même semaine.

Mon problème ce situe au niveau du calcule des heures puisque mon entreprise me compte 35 heures de travail pour cette semaine et aucune autres heures est-ce normal (je précise que je suis en maintient de salaire)

merci pour vos future réponse

Par **P.M.**, le **23/11/2012 à 19:42**

Bonjour,

Si vous avez droit au maintien du salaire complet, normalement il devrait être pour le même horaire avec heures supplémentaires puisque l'absence pour accident du travail équivaut à du temps de travail effectif...

Par **cedric25110**, le **24/11/2012 à 12:14**

Merci pour la reponse .